

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail Justice Solidarité

Cabinet du Président



---

CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

---

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
NATIONAL DE LA TRANSITION (CNT), HONORABLE Dr  
DANSA KOUROUMA  
À L'OCCASION DU FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL

DU LUNDI 10 AU MARDI 11 AVRIL 2023

Washington DC – Etats-Unis d'Amérique

---

**Excellence, Monsieur le Président du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) ;**

**Excellence, Madame la Co-Présidente de l'Assemblée paritaire ACP-UE ;**

**Excellence, Madame la Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI) ;**

**Excellence, Monsieur le Président de la Banque mondiale ;**

**Honorables membres des Bureaux des Assemblées parlementaires sur la Banque mondiale et le FMI et ACP-UE ;**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants du corps diplomatique et consulaire ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la société civile ;**

**Distingués invités, en vos rangs, titres et qualités respectifs ;**

L'honneur est immense et le plaisir grand pour moi, comme Président de l'organe législatif de la Transition guinéenne, de prendre la parole à ce Forum parlementaire mondial, dont l'opportunité et la pertinence ne sont plus à démontrer.

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier vivement, l'Honorable Liam Byrne MP, Président du réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le FMI et l'ensemble des autorités de la Banque mondiale et du FMI, pour la qualité de l'accueil dont ma délégation et moi-même avons fait l'objet.

**Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;**

C'est une occasion pour moi de vous transmettre les salutations et considérations du peuple de Guinée et de Son Excellence, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées.

**Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;**

Est-il encore nécessaire de rappeler aujourd'hui le rôle o combien crucial joué par le Groupe de la Banque mondiale et le FMI notamment par des stratégies et actions menées aussi bien à l'échelle internationale, qu'au niveau pays pour éradiquer ou tout au moins réduire l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée ? Ces institutions dites de Bretton Woods octroient et facilitent des financements, donnent des conseils et d'autres solutions qui permettent aux gouvernements de faire face aux défis les plus urgents en matière de croissance et de

développement. Des interventions très ciblées et d'autres systémiques favorisent la résilience économique, financière et la coopération monétaire internationale, tout en restant jalousement fidèle aux principes universellement admis en matière de démocratie et de bonne gouvernance. Le développement et la bonne gouvernance sont consubstantiels.

Face aux grands enjeux et défis mondiaux du moment, comme le réchauffement climatique, la gouvernance des ressources naturelles et la crise énergétique et alimentaire, les guerres et le terrorisme, le genre et la dette des pays africains notamment, qui menacent notre planète, la souveraineté et la survie de nos pays, commandent une synergie plus forte face à nos engagements et entre différents mécanismes institutionnels à toutes les échelles : national, régional et international.

Mon pays, malgré les opportunités et potentialités n'a pu mettre en place des stratégies et actions structurelles pour créer la richesse et la prospérité pour sa population, à cause de la corruption et du gaspillage des ressources, la mauvaise gouvernance, l'instabilité politique et institutionnelle, l'impunité et l'insécurité juridique imposés par ses élites dirigeantes.

C'est face à la détresse du peuple et l'incertitude que notre pays a entamé depuis le 5 septembre 2021, un processus de refondation et de rectification institutionnelle en vue de corriger les tares qui ont empêché les gouvernants d'emprunter une trajectoire conduisant au développement durable.

### **Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;**

Les chantiers prioritaires ouverts notamment, la lutte contre la corruption et l'impunité par la mise en place de la CRIEF, dont les premières audiences ont démarré, la récupération et la sécurisation des domaines de l'Etat, créant aujourd'hui des opportunités d'investissement dans les infrastructures publiques et commerciales, au cœur de la capitale. Aussi, le lancement d'un vaste programme de finalisation des infrastructures héritées de l'ancien régime et l'initiation de grands projets de construction et d'équipement dans le domaine du transport, des mines et l'agriculture. Concurrément, le chemin vers la construction d'institutions démocratiques se précise, notamment l'écriture de la nouvelle Constitution et les lois organiques nécessaires à la refondation et à la rectification institutionnelle.

A la demande des populations, l'armée républicaine a pris ses responsabilités, donc nous sommes en transition, une période de co-construction des bases démocratiques de l'Etat et de la société, des structures juridiques et institutionnelles de notre économie, des leviers solides pour notre développement. Elle est conduite conformément à une vision partagée par des cadres civils :

- La trentaine de ministres du Gouvernement et du Cabinet présidentiel il n'y a que deux hommes en tenue et les 29 autres sont des civils ;
- Les institutions républicaines sont toutes dirigées par des civils sauf le Président de la République ;
- La moralisation de la vie publique ainsi que les actions de lutte contre la corruption sont d'une visibilité et d'une efficacité sans précédent ;
- Les grandes décisions et orientations sont prises après une consultation large des populations :
  - o La Charte démocratique qui gouverne la transition a été écrite et approuvée après une consultation avec les forces vives de la Nation. Le Conseil National de la Transition est issu de ces forces vives et dirigé par un Président provenant de la société civile et des vice-présidents issus des religieux et des personnes ressources féminines. Le CNT est constitué par 19 entités socio-politiques, religieuses, professionnelles et régionales ;
  - o La refondation et la rectification institutionnelle sont conduites conformément aux recommandations des assises nationales souveraines, du dialogue politique inter-guinéen et les missions de consultations des populations de l'organe législatif ;
  - o Le processus de réforme économique et sociale est conduit conformément au Programme de Référence Intérimaire (PRI), lui-même inspiré des 5 valeurs du CNRD (Comité national du rassemblement pour le développement) à savoir : Refondation, Rectification institutionnelle, Rassemblement, Redressement, Repositionnement ;
  - o Le retour à l'ordre constitutionnel, finalité de cette transition, se met en place irréversiblement et conformément aux dix points convenus avec la CEDEAO à travers un accord dynamique de 24 mois.

L'une des missions de la transition en cours est la transformation du modèle économique du pays. Celle-ci, à travers par exemple, la transformation sur place de la bauxite dont plus de 85 millions de tonnes ont été exportées sur le marché international en 2021.

Pour rappel, la bauxite est le principal minerai de l'aluminium, utilisé entre autres dans les industries automobile et alimentaire.

**Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;**

Aujourd'hui, l'objectif de l'Etat dans ce secteur est d'opérer un changement de paradigme en faisant de la Guinée dans les prochaines années, un exportateur significatif de l'alumine dont la production est pour le moment autour de 430 000 tonnes.

Il faut rappeler tout d'abord que cela découle de la volonté du Président de la Transition qui, dès son arrivée au pouvoir a fait de l'implication des Guinéens dans l'exploitation de leurs ressources minières, une priorité.

La lutte contre la pauvreté et les inégalités demande des données fiables recueillies lors des enquêtes sur les ménages (le niveau de revenus, d'éducation, etc.). Ces enquêtes sont souvent couplées au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).

Le RGPH permet de planifier le processus de développement économique et social d'un pays, et d'élaborer des politiques publiques pertinentes sur la base des évidences. Mais, la République de Guinée n'a effectué que trois recensements généraux depuis l'accession du pays à sa souveraineté en 1958. Alors que ses pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal (processus en cours) en ont effectué cinq RGPH.

Vu l'importance de la régularité du recensement général de la population et de l'habitat, les parlementaires doivent le soutenir auprès des partenaires techniques et financiers (BM, FMI, BAD, UN, etc.).

C'est pourquoi, le Conseil National de la Transition a adhéré entièrement à la décision du Gouvernement de réaliser le 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4).

En effet, les résultats du RGPH-4 permettront à l'Etat et ses partenaires, d'élaborer des politiques et projets de développement susceptibles de réduire la pauvreté, estimée aujourd'hui à 53%.

En substance, la résolution des multiples crises que traversent actuellement les pays en développement d'une part, et d'autre part les pays développés, passe nécessairement par une approche holistique, allant de la refondation des États en vue de bâtir des institutions fortes, crédibles et légitimes garantissant un Etat de droit, un processus démocratique inclusif et apaisé.

L'engagement de réformes courageuses sur les plans économique et social est fondamental pour un monde meilleur. Ces engagements sont bien ceux de l'Etat guinéen en sa tête, le Président du Comité National du Rassemblement pour le Développement, Président de la Transition.

Cette ambition politique est en parfaite harmonie avec le chronogramme consolidé de transition que la Guinée a conclu avec la CEDEAO en décembre 2022. Son contenu se décline en dix points :

1. Le recensement général de la population et de l'habitat ;
2. Le recensement administratif à vocation d'état-civil ;
3. L'établissement du fichier électoral ;
4. L'élaboration de la nouvelle constitution ;
5. L'organisation du scrutin référendaire sur la nouvelle constitution ;
6. L'élaboration des textes de lois organiques ;
7. L'organisation des élections locales et communales ;
8. L'organisation des élections législatives ;
9. La mise en place des institutions républicaines ;
10. L'organisation de l'élection présidentielle.

**Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;**

Le retour démocratique à l'ordre constitutionnel parlons-en, nous venons à ce Forum Parlementaire Mondial avec l'objectif et l'humble dessein de présenter un plaidoyer de vérité en faveur de la Guinée pour un accompagnement de l'ensemble de la communauté internationale et plus particulièrement de la Banque mondiale et du FMI. Cet accompagnement doit être plus fort à cette période parce que nous sommes sur la trajectoire de la bonne gouvernance et du consensus citoyen. Le peuple guinéen est fier des actions en cours. Nous avons une obligation de rendre notre vision et les processus plus intelligibles, transparents, inclusifs, efficaces et efficients. C'est un pays riche avec une population pauvre. Il a besoin de l'appui financier et l'encadrement

institutionnel des institutions internationales pour mieux structurer son économie et négocier des accords fructueux avec des structures de financement, garantis par des mécanismes juridiques et institutionnels plus intègres.

Nous entamons une phase cruciale de la Transition en cours dans notre pays, celle des travaux préparatoires de rédaction d'une nouvelle Constitution.

Dans cette perspective, le Conseil National de la Transition (CNT), organe législatif de la Transition, que je préside, a organisé du 21 au 22 février 2023 avec l'aide des partenaires techniques et financiers, notamment les partenaires américains : l'USAID et NDI, un symposium sur le constitutionalisme, afin de réfléchir et définir ensemble, au moyen du dialogue inclusif et participatif, les voies et moyens de construire un régime constitutionnel stable, adapté aux réalités de la Guinée, en s'inspirant de son histoire.

Parallèlement à l'élaboration d'une nouvelle Constitution et le processus législatif devant l'accompagner, la République de Guinée ouvre et poursuit des chantiers dans différents domaines, notamment : les deux formes de recensement démographique dont celui à vocation d'état-civil, afin d'avoir une connaissance chiffrée et crédible de notre population, un état-civil biométrisé et un fichier électoral fiable, dans le but d'asseoir nos politiques publiques sur le socle de la transparence.

### **Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;**

Le Forum Parlementaire Mondial est une plateforme donnant une voix à des pays, comme le mien, la République de Guinée pour lui permettre de plaider en faveur d'une coopération au développement plus conséquent et mieux adapté à ses besoins spécifiques.

Le thème de ce présent forum est « des défis difficiles, des choix encore plus difficiles ».

Cette formulation est tout à fait adaptée à la situation du monde tel qu'il a toujours fonctionné, à savoir beaucoup plus de rapports de force et de domination que de coopération entre les hommes et les pays, particulièrement en cette période de regain des nationalismes teintés de populisme.

Nous serions pour notre part, d'accord que les défis comportent d'innombrables difficultés, cependant, le choix, non pas les choix, nous semble clair et évident : il s'agit de l'obligation de

coopérer à l'échelle de l'humanité et développer en même temps des mécanismes effectifs d'une gouvernance mondiale, en vue de faire face ensemble aux défis et d'instaurer la stabilité et la solidarité économique conduisant à l'atteinte des objectifs du développement durable.

**Mesdames et Messieurs, distingués invités ;**

Ce présent Forum Parlementaire Mondial veut tableur sur :

1. Une mise à jour de l'économie mondiale afin de savoir où en sommes-nous ;
2. Des opportunités et défis sur la voie d'une relance plus verte ;
3. La crise de la santé et de la faim : l'importance de la préparation ;
4. Des solutions pour combler le fossé pour la prochaine génération : la crise de l'éducation, l'avenir du travail et le capital humain ;
5. La transformation de la gouvernance et la responsabilité : Ukraine et au-delà ;
6. L'autonomisation des femmes pour des sociétés puissantes ;
7. La mobilité, envois de fonds et monnaie numérique : opportunités et risques.

Un examen de ces points listés ci-dessus nous conduit inmanquablement au constat que les défis et effets découlant d'eux affectent essentiellement l'Afrique donc mon pays, la Guinée.

Le forum organise aussi la réunion de l'initiative mondiale des jeunes parlementaires de la Banque mondiale. L'âge moyen étant de dix-neuf (19) ans en Afrique, ce point-ci et le dividende démographique sont essentiellement des préoccupations africaines.

Dans la veine du sujet, nous remercions les autorités de la Banque mondiale, du FMI et tous les partenaires pour avoir pris la décision de continuer à accompagner notre pays dans la restructuration de son économie et la réorganisation de son ordre administratif, judiciaire et financier.

Le Gouvernement sous l'impulsion du Premier ministre et avec l'appui et le contrôle du Parlement est pleinement dans la redéfinition des politiques sectorielles, dans une logique de changement de paradigmes économiques. Le levier de cette dynamique est l'exploitation minière responsable, avec un accent sur la création de valeur ajoutée, notamment la transformation sur place. En guise d'illustration, en 2021 la Guinée a pulvérisé le marché

mondial avec plus de 80 millions de tonne de bauxite, avec seulement 430 mille tonnes d'alumine produit sur place.

L'accord-cadre signé dans le cadre de la mise en valeur du gisement de fer de Simandou est une autre opportunité qui n'est pas sans risques, mais avec l'accompagnement sincère de la communauté internationale et la capacité de résilience des dirigeants et du secteur privé, la vigilance démocratique du Parlement et des citoyens, le pays est indubitablement sur le chemin de l'émergence.

Des initiatives plus importantes sont en cours dans le domaine de la gouvernance. Il s'agit par exemple de l'audit des services publics financiers initié par la Cour des comptes et l'inspection d'Etat, la mise en place d'une commission parlementaire spéciale de suivi des accords ratifiés, les missions d'information parlementaire dans les zones minières, l'adoption par le Parlement de lois importantes comme le contenu local, la révision du code de l'artisanat, la loi sur le statut des autorités administratives indépendantes (AAI), etc.

Ces dernières années en Afrique, l'échec du modèle de développement est dû entre autres au manque de dialogue démocratique et d'articulation institutionnelle entre le Parlement et le Gouvernement. La faiblesse technique des ressources des administrations parlementaires laisse un vide dangereux dans le cycle de programmation, d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques.

La Banque mondiale et le FMI doivent en plus de l'accroissement des ressources pour financer le développement des pays africains, œuvrer à renforcer les capacités des parlements et autres institutions publiques pour une meilleure gestion.

J'avoue que le thème de ce forum est d'une grande opportunité et un grand intérêt pour les pays africains, notamment ceux en transition.

### **Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;**

Ce contexte mondial de crises multiples et multiformes, les parlements, dans leur mission législative, de représentation des citoyens, de contrôle de l'action gouvernementale et d'évaluation des politiques publiques, doivent veiller aux engagements des États face aux

mécanismes de financement mondiaux. Mais aussi, ils se doivent de veiller à l'intégrité et les retombées bénéfiques des accords de financement pour les populations, en veillant :

- A la création d'un bon environnement institutionnel, administratif et juridique pour les investissements, notamment dans les domaines sociaux ;
- A la pertinence des choix politiques et économiques stratégiquement porteurs de développement durable : transport aérien, ferroviaire, les routes nationales et sous régionales, les énergies renouvelables ;
- A l'adaptation des investissements aux besoins des populations : l'exploitation et la transformation des ressources minières sur place profitent aux populations locales, protègent l'environnement et l'agriculture et garantissent la prospérité partagée ;

Pour ce faire, l'institution parlementaire doit s'assurer que les conventions de financement signées entre l'Etat et les investisseurs privés, ou avec les institutions financières internationales (IFI) tiennent compte de l'emploi des populations locales vivant auprès des projets de développement et en sont parties intégrantes, du renforcement de la formation professionnelle ainsi que de la promotion d'un secteur privé national et local fort.

### **Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;**

De ce qui précède, permettez-moi de conclure que les multiples crises économiques, sociales et environnementales auxquelles nos pays sont aujourd'hui confrontés, ne peuvent trouver de solutions efficaces sans l'engagement politique et des financements conséquents.

La mobilisation des ressources financières à l'échelle internationale et régionale pour faire face au manque d'infrastructures socio-économiques de base, nécessite que les engagements des États et des institutions de financement de développement soient respectés. De ce fait, certains textes qui garantissent ces engagements doivent être amendés, signés, ratifiés et suivis dans leur application afin de répondre aux aspirations de la population, majoritairement pauvre.

La représentation nationale est donc au cœur des actions et mécanismes de financement mondiaux (l'OMS, l'OMC, la BM, le FMI) et régionaux (BAD) à travers notamment le cadre juridique et réglementaire qu'elle vote. Ce cadre est utile à la planification du développement porté par les ministères sectoriels.

C'est le lieu de lancer un appel solennel à l'ensemble des pays du G 20 et plus particulièrement ceux du G7 et solliciter leur appui à la hauteur des défis. Je lance cet appel aussi à la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), bref à l'ensemble des agences spécialisées des Nations-Unies et à la communauté des organisations de la coopération internationale.

Je ne saurai terminer mon allocution sans remercier les autorités de la Banque mondiale, le FMI et leur réseau parlementaire pour toutes les actions de coopération envers l'institution parlementaire et le Gouvernement de mon pays, tout au long de son histoire.

Aussi, je réitère mes vifs remerciements à leur Président et Directrice Générale, à l'Honorable Liam Byrne MP, Président du réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le FMI pour la qualité de l'accueil et l'organisation de ce forum.

**Vive le réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le FMI !**

**Vive l'Assemblée Parlementaire ACP-UE !**

**Vive la coopération interparlementaire !**

**Je vous remercie !**